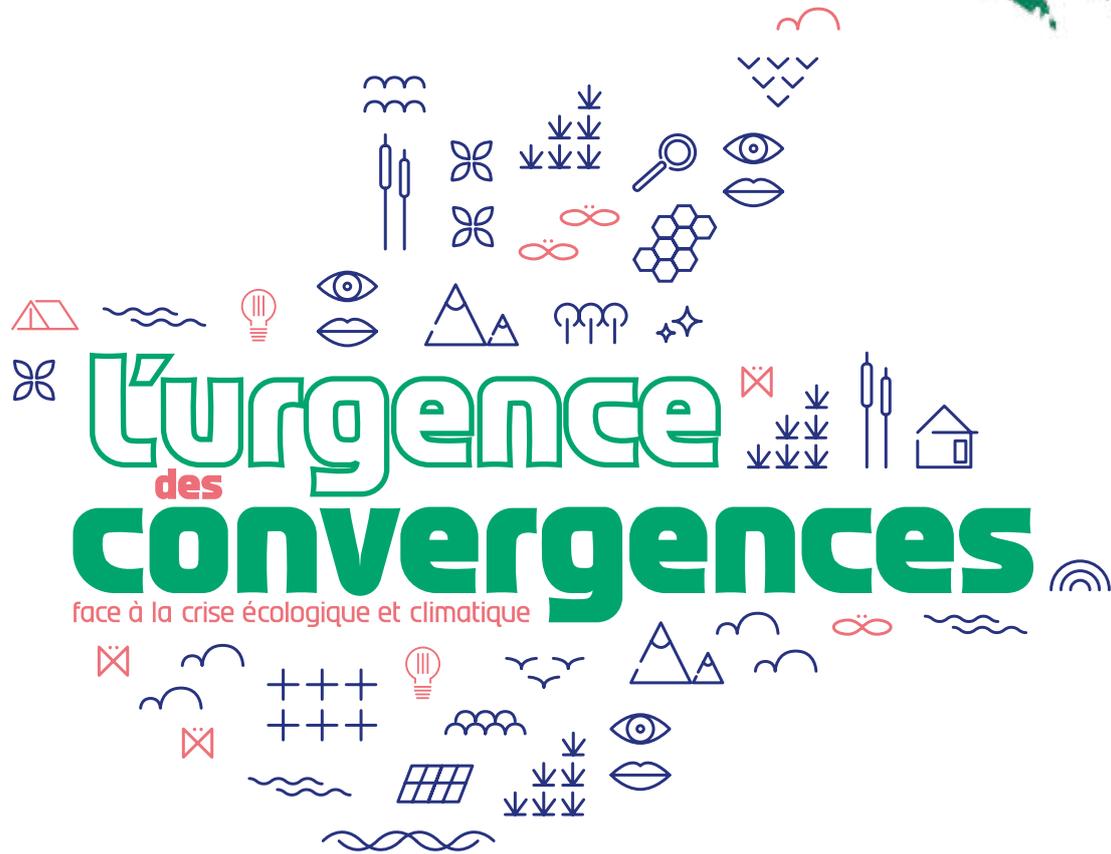


Une autre vie s'invente ici



19/21  
octobre  
2022

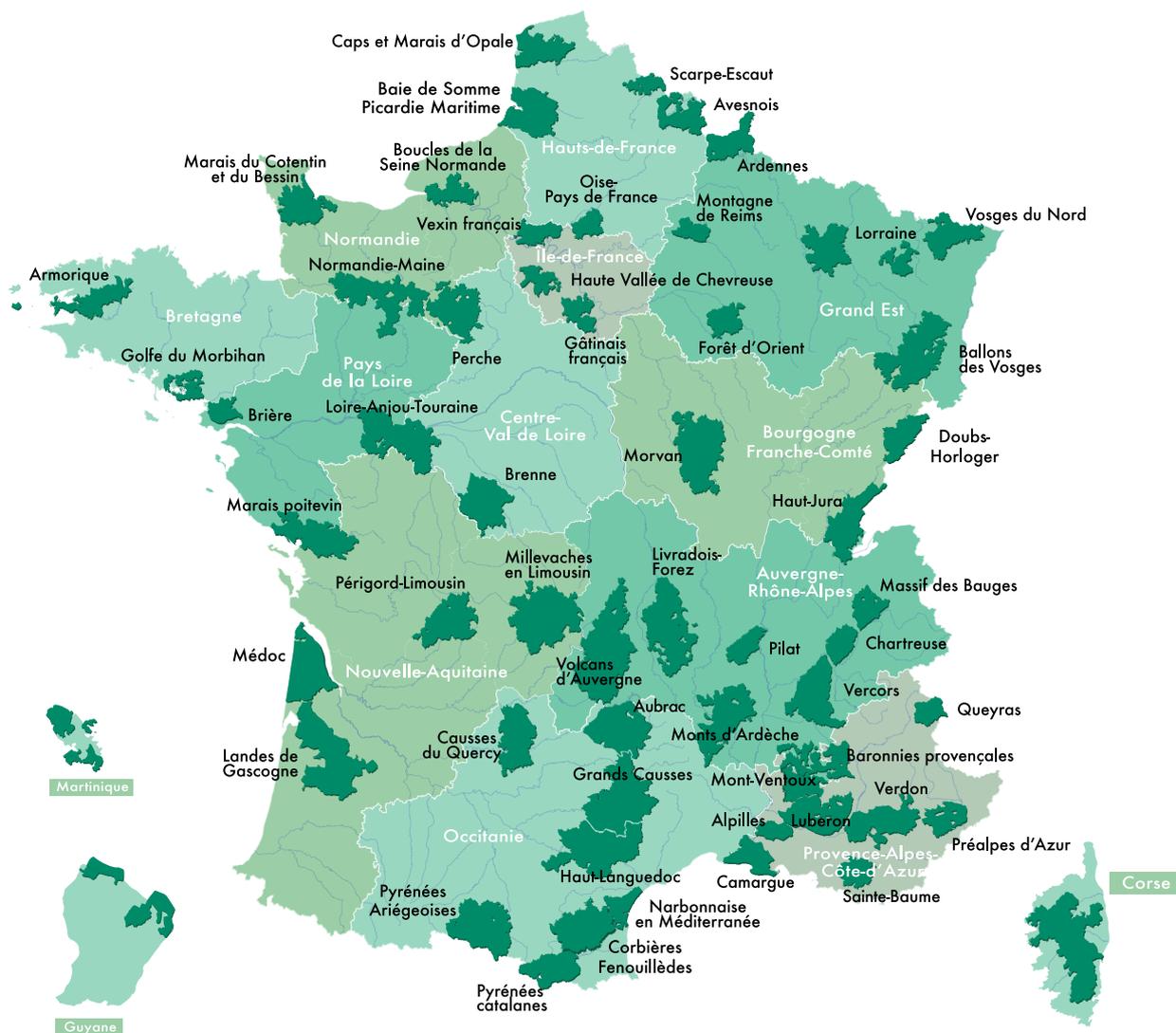
CONGRÈS  
DES PARCS  
NATURELS  
RÉGIONAUX

DOSSIER DE PRESSE



Une autre vie s'invente ici

# 58 Parcs naturels régionaux de France



Les **58** Parcs naturels régionaux représentent plus de **4900** communes, **4,4** millions d'habitants et **19,1%** du territoire français. Répartis sur **13** Régions et **3** collectivités locales, ils sont animés par plus de **2200** agents.



# FF Édito

## UNE AUTRE VIE CONTINUE DE S'INVENTER ICI

*Il y a un peu plus de cinquante ans, la France inventait les Parcs naturels régionaux. Des espaces aux caractéristiques naturelles et culturelles exceptionnelles dont la vocation était de concilier les activités humaines et la préservation de l'environnement, de favoriser le développement et l'innovation tout en mettant en valeur les patrimoines naturels, paysagers et culturels.*

*Des missions difficiles à mener de concert mais déjà la conscience était vive que le développement économique ne pourrait pas se faire éternellement au prix de la destruction de notre environnement.*

*Alors, au fil des années, le nombre des Parcs a grandi comme leurs savoir-faire et compétences.*

*Aujourd'hui, nous sommes 58 et couvrons 19,1% du territoire français pour 4,4 millions d'habitants. Une douzaine de projets de Parc sont à l'étude. Appuyé sur notre ingénierie territoriale en matière notamment de biodiversité, d'aménagement du territoire, d'agriculture, de tourisme ou de culture, nous prônons inlassablement un développement équilibré de nos territoires basé sur le respect de leur patrimoine naturel et culturel.*

*La concertation permanente entre toutes les forces vives de nos territoires constitue la clé principale du succès de notre modèle. Cette implication de chacun, le respect de l'autre et de ses contraintes, cette volonté de toujours faire ensemble sont autant de marques de fabrique des Parcs. Parce que si les êtres humains sont à la source des problèmes que nous vivons, ils se doivent aussi d'en être la solution.*

*Et si, devant les dégâts infligés à notre planète, la mobilisation enfin commence à s'affirmer, nous nous engageons à ce que les Parcs naturels régionaux de France apportent avec détermination leur pleine contribution.*

**MICHAËL WEBER**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



**CONTACTS**  
info@parcs-naturels-regionaux.fr  
01 44 90 86 20

## DATES CLÉS

**1967** : le Général de Gaulle signe le décret instituant le concept de Parc naturel régional.

**1968** : le premier Parc naturel régional est créé, il s'agit de Saint-Amand-Raismes, aujourd'hui Scarpe-Escaut.

**1969** : le second Parc créé est celui d'Armorique.

**1971** : création de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

**1973** : la France compte 10 Parcs naturels régionaux.

**1975** : les Régions nouvellement créées ont désormais l'initiative de proposition et de délibération pour la création d'un Parc.

**1977** : la France compte 20 Parcs.

**1985** : création du premier Parc francilien, celui de la Haute Vallée de Chevreuse.

**1988** : le classement d'un Parc, auparavant à durée indéterminée, est limité à 10 ans.

**1989** : les Parcs naturels régionaux sont 25.

**1993** : la loi « Paysage » donne une portée juridique aux chartes de Parcs. Les Parcs sont classés par décret et non plus par arrêté.

**1997** : la France compte 32 Parcs.

**2006** : les Parcs sont désormais classés pour 12 ans.

**2007** : Les Parcs ont 40 ans.

**2014** : création du 50<sup>e</sup> Parc avec le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

**2016** : la loi Biodiversité conforte les Parcs dans leurs missions et porte leur classement à 15 ans.

**2017** : les Parcs ont 50 ans, publication d'un manifeste Homme/Nature

**2021** : Le Doubs-Horloger et Corbières-Fenouillèdes deviennent les 57<sup>e</sup> et 58<sup>e</sup> Parcs



© C. Birard - PNR Camargue

# SOMMAIRE

Carte de France des 58 Parcs naturels régionaux	2
Edito	3
Dates clés du réseau des Parcs	3
Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?	5
Le réseau des Parcs naturels régionaux en chiffres	6-7
Rôle et missions de la Fédération des Parcs	8
Le Conseil, d'orientation, recherche et prospective de la Fédération	9
Valeurs Parc naturel régional	9
Le Congrès des Parcs 2022 : l'urgence des convergences	10-11

# Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux ont été créés à l'initiative de la DATAR par un décret du 1<sup>er</sup> mars 1967 signé par le Général de Gaulle. Ils sont issus d'une compétence partagée entre les Régions qui en ont l'initiative et l'État qui les classe pour 15 ans par un décret signé du Premier ministre, sur proposition du ministre en charge de l'Environnement. Un Parc naturel régional est un territoire rural habité et accessible. Il est reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi pour sa fragilité.

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social, culturel et paysagère respectueuse de l'environnement. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc. Ce syndicat regroupe notamment la (ou les) Régions, le (ou les) Département(s) concernés et les communes ayant adopté la charte. Il travaille dans une large concertation avec les partenaires locaux et s'appuie sur les compétences de ses signataires.

“ À l'initiative des Régions, dans le cadre de leur compétence en matière d'aménagement du territoire, un Parc naturel régional a pour objet :

- de protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- de contribuer à l'aménagement du territoire ; au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public et de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.”

Article R333-1 du code de l'environnement.

## Ne pas confondre

**Parc naturel régional et Parc national. Un Parc national est un établissement public, initié et créé par l'État et doté d'un pouvoir réglementaire. Son « cœur » de Parc est protégé et non habité, on ne peut s'y rendre que sous condition d'en respecter le règlement. Le Parc naturel régional est porté par les collectivités locales.**

## DES SITUATIONS INSTITUTIONNELLES CONTRASTÉES

### le Parc de Camargue :

3 communes, 1 Département (Bouches-du-Rhône)  
1 Région (Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

### Le Parc des Ballons des Vosges :

197 communes, 4 Départements (Haut-Rhin, Vosges, Haute-Saône, Territoire de Belfort), 2 Régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté)

## Avec quel financement ?

**Le budget d'un Parc est constitué, pour l'essentiel, par les participations des membres du syndicat mixte qui le gère (Région, Département, communautés de communes et communes). Il est complété par une contribution du Ministère en charge de l'Environnement et par des subventions sur des opérations, de partenaires publics ou privés.**

# Quelques repères et chiffres



© PNR Baronnies provençales



## Quelques repères

Les plus jeunes Parcs : Doubs-Horloger et Corbières-Fenouillèdes (juillet 2021)

Le plus ancien : Scarpe-Escaut (1968)

Le plus grand : la Guyane avec 659 500 ha et, en métropole, les Volcans d'Auvergne avec 388 957 ha

Le plus petit : Scarpe Escaut avec 48 500 ha

Le plus habité : les Ballons des Vosges (près de 252 000 habitants)

Le moins habité : le Queyras (3 000 habitants)

Le plus haut : le Queyras, avec une altitude moyenne des villages de 1650 mètres

Le plus boisé : le Haut-Jura avec 70 % de sa surface boisée

La plus grande réserve de France se trouve dans le Parc du Vercors (réserve des Hauts-Plateaux sur 17 000 ha)

**58** Parcs naturels régionaux (56 métropolitains et 2 en outre-mer)

Une **douzaine** de projets de Parcs à l'étude

**9,5** millions d'hectares

**19,1 %** du territoire français

**13** régions et **3** collectivités territoriales uniques

**76** départements

Plus de **4,4 millions** d'habitants

**2 200** agents

Plus de **4 900** communes

**60 000** exploitations agricoles (2020)

**520 000** entreprises, représentant 7 % du tissu économique français (2017)

**22%** des forêts métropolitaines sont situées dans les Parcs (sur la base des 50 Parcs existants en 2017)

**26%** de la surface française terrestre du réseau Natura 2000 (source UMS PatriNat, 07/2020)

**43%** de la surface terrestre métropolitaine des réserves naturelles (source INPN, 12/2019), les Parcs en étant souvent les gestionnaires

**36%** des terrains du Conservatoire du littoral (source Conservatoire du Littoral, 07/2020)

**21**, en tout ou partie, des 50 sites français reconnus internationalement par la convention de Ramsar pour la conservation des zones humides (Ramsar France, 08/2020)



© PNR Baronnies provençales

- Alpilles
- Armorique
- Ardennes
- Aubrac
- Avesnois
- Baie de Somme Picardie Maritime
- Ballons des Vosges
- Baronnies provençales
- Boucles de la Seine Normande
- Brenne
- Brière
- Camargue
- Caps et Marais d'Opale
- Causses du Quercy
- Chartreuse
- Corbières-Fenouillèdes
- Corse
- Doubs-Horloger
- Forêt d'Orient
- Gâtinais français
- Golfe du Morbihan
- Grands Causses
- Guyane
- Haut-Jura
- Haute-Vallée de Chevreuse
- Haut-Languedoc
- Landes de Gascogne
- Livradois-Forez
- Loire-Anjou-Touraine
- Lorraine
- Luberon
- Marais du Cotentin et du Bessin
- Marais poitevin
- Martinique
- Massif des Bauges
- Médoc
- Millevaches en Limousin
- Montagne de Reims
- Monts d'Ardèche
- Mont-Ventoux
- Morvan
- Narbonnaise en Méditerranée
- Normandie - Maine
- Oise - Pays de France
- Perche
- Périgord-Limousin
- Pilat
- Préalpes d'Azur
- Pyrénées Ariégeoises
- Pyrénées Catalanes
- Queyras
- Sainte-Baume
- Scarpe-Escaut
- Vercors
- Verdon
- Vexin français
- Volcans d'Auvergne
- Vosges du Nord

# R Rôle et missions de la Fédération

Association loi 1901, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Elle représente les intérêts collectifs des Parcs auprès des instances nationales et internationales, elle participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français. Elle est chargée de diffuser et faire connaître l'éthique des Parcs naturels régionaux et leurs actions, en France et à l'international. Elle a pour mission de dégager et de mutualiser les bonnes pratiques du réseau. La Fédération des Parcs est appelée à donner son avis au ministre en charge de l'Environnement pour le classement et le renouvellement du classement d'un Parc, tous les 15 ans.

## Comment est-elle composée ?

Elle est composée de trois collèges :

- Le premier collège regroupe les 58 Parcs naturels régionaux créés à ce jour (avec trois représentants par Parcs).
- Le second collège regroupe 13 Régions
- Le troisième collège regroupe une vingtaine d'organismes nationaux de développement, de propriétaires et gestionnaires de l'espace, de protection du patrimoine naturel et culturel, de tourisme, d'accueil et de plein air.

## Quel est son fonctionnement institutionnel ?

- Une assemblée générale regroupant tous les membres se réunit au moins une fois par an pour délibérer sur la politique de la Fédération.
- Un bureau se réunit mensuellement pour délibérer des actions en projet et prendre position sur des

dispositions en cours, notamment pour les avis sur les classements et renouvellements de chartes.

- Un Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) apporte son appui pour renforcer la capacité d'innovation des Parcs.
- 9 commissions thématiques animées par un président de Parc, membre du bureau et un directeur de Parc.

## Comment est-elle financée ?

Les ressources proviennent des cotisations de ses membres (Parcs naturels régionaux, Régions et organismes nationaux partenaires), subventions émanant de ministères, de partenariat avec des organismes publics ou privés et de financements européens sur certains programmes.



La Fédération des Parcs est membre de plusieurs organismes internationaux comme l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ou Europarc (Fédération européenne des Parcs).

## LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX EXISTE DEPUIS 1971



Placée sous la présidence de Michaël Weber président du Parc des Vosges du Nord, l'équipe de la Fédération compte 23 salariés, sous la direction d'Eric Brua.

# Conseil d'orientation, recherche et prospective

Le Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) de la Fédération des Parcs est composé de scientifiques, chercheurs et personnalités. Son rôle est de veiller et alerter sur les sujets de société, de contribuer aux réflexions des commissions et d'intervenir lors des séminaires et colloques.

Le CORP est une structure permanente de la Fédération des Parcs depuis 2008. Il est composé de 25 membres issus d'horizons scientifiques divers. Sa composition est validée par le Bureau de la Fédération pour des mandats de 3 ans.

Le CORP a un rôle consultatif. Il effectue une veille sur les sujets de société touchant aux domaines d'action des Parcs et propose une argumentation scientifique et éthique pour contribuer aux réflexions de son réseau. Par ses avis et notes, le CORP appuie et éclaire les décisions du bureau de la Fédération. Ses travaux font ainsi appel autant aux sciences sociales qu'aux sciences dures.

Sa fonction est aussi d'accompagner la production de connaissances scientifiques afin de mobiliser les acquis de la recherche dans une dimension prospective, et de soutenir les activités des conseils scientifiques des Parcs. Il propose des axes de recherche et de développement pour les Parcs, et stimule le réseau à travers des partenariats nationaux avec les instituts de recherche.

Il se réunit deux fois par an en séance plénière et organise une rencontre annuelle avec les présidents de conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux.

## Valeurs Parc naturel régional



La marque commune Valeurs Parc naturel régional a un but : offrir aux entreprises situées dans un Parc naturel régional de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, garantes d'effets structurants en faveur du développement durable.

Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, le bien-être des habitants et l'économie locale, ces trois valeurs s'attachent aux côtés d'entreprises locales partenaires, à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

Hébergements, produits alimentaires et artisanaux, prestations touristiques : aujourd'hui, plus de 47 Parcs ont attribué la marque à plus de 2500 entreprises. Atout pour les entreprises bénéficiaires et repère pour les consommateurs, l'offre Valeurs Parc naturel régional est accessible en ligne sur [www.consommer-parc.fr](http://www.consommer-parc.fr).

# Congrès des Parcs 2022

Le Parc naturel régional de Brière et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France co-organisent, du 19 au 21 octobre 2022, le Congrès des Parcs à Saint-Nazaire et ses environs.

Tous les 2 ans, le Congrès national des Parcs Naturels régionaux rassemble élus, présidents, directeurs et techniciens des 58 Parcs ainsi que les partenaires institutionnels du réseau des Parcs, pour échanger sur l'acuité de l'outil Parc à travers une thématique.



## L'URGENCE DES CONVERGENCES

Le Congrès des Parcs 2022 sera l'occasion d'interroger la capacité des Parcs naturels régionaux à intervenir dans les processus de transition au travers d'un projet de société cohérent et surtout solidaire qui fasse converger les transitions. Un projet où chacun aura sa place.

Les alertes internationales sur l'état de notre planète qui s'appuient sur les rapports d'experts sont de plus en plus régulières et de plus en plus alarmistes. Alors que nous devons nous engager avec encore plus d'intensité et de conviction dans la transition écologique, alors que la conscience écologique devient de plus en plus forte dans la société, nous observons que les chemins pour y parvenir, que les choix et les actions que nous aurons à porter sont souvent des sujets de tensions voire de discordes.

Un Parc naturel régional est un projet de territoire. Il permet de réunir les acteurs publics et privés et les citoyens autour d'une vision partagée et plus concrète des enjeux et des objectifs à atteindre.

Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, nous souhaitons interroger notre capacité à faire converger à la fois les enjeux et les acteurs.

Nous mesurons, sur nos territoires de Parcs, le risque de voir émerger des solutions qui ne prendraient pas en compte de manière équilibrée ces différents enjeux mais surtout qui ne bénéficieraient pas aux populations locales.

Au cœur de nos débats, nous souhaitons mettre la dimension sociale de ces défis immenses.

Programme détaillé et inscriptions  
[2022.congres-des-parcs.fr](https://2022.congres-des-parcs.fr)

Coordination de l'événement  
**Nathalie Streib**  
[nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:nstreib@parcs-naturels-regionaux.fr)





## PROGRAMME PRÉVISIONNEL

### MERCREDI 19 OCTOBRE

- 14h - 14h30 **Ouverture du Congrès des Parcs**  
Discours des organisateurs et partenaires
- 14h30 - 17h **L'urgence des convergences**  
Plénière d'ouverture avec table ronde et suivi d'échanges avec la salle
- 17h - 19h **Marché aux initiatives des Parcs et de leurs partenaires**
- A partir de 19h **Apéritif dînatoire des produits des Parcs**

### JEUDI 20 OCTOBRE

- 9h - 11h45 **Ateliers techniques thématiques**
  1. Les communes et leurs élus, face à l'érosion de la biodiversité
  2. Les prairies, convergence des transitions agricole, alimentaire et climatique
  3. Des villages en transitions : favoriser les convergences à l'échelle communale
  4. Renforcer les relations « Homme et nature », pour accélérer la transition écologique ?
  5. Les entreprises (re)territorialisées, acteurs incontournables de la convergence des transitions ?
- 14h - 18h **Circuits découverte du territoire et d'expériences locales**

Circuit 11. Président de Parc, acteur de la mobilisation des convergences  
Circuit 12. Des élus initiateurs de démarches citoyennes  
Circuit 13. Le portage politique local, clé de réussite des projets  
Circuit 21. Prairies naturelles : entre pressions agricoles et pressions d'aménagements, des pépites de biodiversité menacées  
Circuit 22. Moins mais mieux : concilier menus végétariens et valorisation des élevages extensifs pour une transition alimentaire et agricole !  
Circuit 23. Élevage en zone humide  
Circuit 31. Rozé, un aménagement touristique au service de la biodiversité  
Circuit 32. Les aménagements favorisant la mobilité douce  
Circuit 33. Entre deux eaux : (re)penser l'aménagement face à l'accélération du changement climatique  
Circuit 41. Bienvenue en Katalyse  
Circuit 42. Une autre manière de consommer : une alimentation saine et durable pour tous  
Circuit 43. La préservation de l'eau est l'affaire de tous  
Circuit 51. Partenariat Grandes entreprises  
Circuit 52. "Valeurs Parcs" : comment les entreprises s'engagent et collaborent autour de la marque valeurs parcs ?  
Circuit 53. Entreprises et matériaux biosourcés
- A partir de 19h **Dîner et soirée festive à La Baule**

### VENDREDI 21 OCTOBRE

- 10h30 - 12h30 **Restitution des ateliers thématiques**  
**Signature de conventions**  
Avec RTE et la Fondation du patrimoine ( sous réserve )  
**Clôture du Congrès des Parcs**  
Discours des organisateurs et des partenaires



# CONGRÈS DES PARCS



**L'urgence  
des  
convergences**  
pour la terre, l'écologie et le dialogue

**19/21**  
octobre  
**2022**

## Contacts

Eric Brua - Directeur

Tél. 01 44 90 86 20

Pierre-Paul Castelli - Relations presse  
ppcastelli@parcs-naturels-regionaux.fr • Tél. 06 83 84 01 77

Léa Chariol - Chargée de communication  
lchariol@parcs-naturels-regionaux.fr • Tél. 07 60 05 43 64

Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
9, rue Christiani - 75018 Paris  
Tél. 01 44 90 86 20 • info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,



[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)



REJOIGNEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France